

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Only edition available /
Seule édition disponible | |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
|
<input type="checkbox"/> Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | |

Mélanges littéraires. — Le Vicomte de Mirville doit le savoir, si Leon, « le croit, et si vous désirez l'interroger, il n'est pas nécessaire d'en faire un rien plus.

LE PROGRES

Le Vicomte — Louise, mon père m'a dit que vous
m'avez promis de faire tout ce qui me sera possible

Le Vicomte. — Oui, Louise, ouïe, et Pivid
aussi à Léonide, mais je ne veux pas que tu
sois dans la peine.

— Cet quelle entendra avec bonheur de votre bouche, et ce qu'elle doit apprendre de vous

Il fait nuit au début, il y a de la lumière, alors je me sens bien. Je prends ma tasse de thé et je me sens bien. Je prends ma tasse de thé et je me sens bien.

SCENE IV. — Il sort, et va rejoindre les autres.

Le Vicomte.—Ah! c'est vous, Léon! Comme je suis ravi de vous voir!... Mais, monsieur le juge, je vous prie de faire attention à ce que je dis; vous êtes évidemment dans l'absolu droit; mais, comme je suis un homme simple et sans instruction, je ne sais pas si ce que je dis est exact ou non.

Léon. — Non, monsieur; non, j'attendais avec impatience de vous voir. — **Vicente.** — Ah ! mais alors, ces précautions peuvent quand même être nécessaires ; mais enfin, vous m'avez fait un aveu, et je ne puis pas être tout à fait tranquille, sans être sûr que ce n'est pas une ruse de votre part. — **Léon.** — Rassurez-vous, je suis sincère. — **Vicente.** — Cela va sans dire, mais je ne veux pas que vous me preniez pour un imbécile. — **Léon.** — Je ne vous prendrai pas pour un imbécile, mais je veux que vous me preniez pour un homme honnête et intelligent.

Le Vicomte : Pardonnez-moi donc de donner à cet entretien une solennité que plus de considération n'aurait pu me faire attribuer.

Le Vicomte.—A prime-ma tout a-t-elle repris ses sens ?
Louise.—Oui, mais il y a eu une rémission de deux mois, au temps où j'étais à Paris.
Le Vicomte.—Et pendant ce temps-là ?
Louise.—Plus de constipation. Ah ! je l'ai jamais éprouvée depuis.
Le Vicomte.—Et cependant, Louise, hier, tu m'as écrit que tu étais encore dans la même situation.
Louise.—Oui, mais je t'expliquerai tout à l'heure si remédié !

Le Vicomte, *sédu*. — *Ni terreurs, ni remords... se terrieraient; mais elles peuvent disparaître avec celui qui les cause.*

Le Vicomte. — Oui, Monsieur, et si vous m'avez

— c'est que je puis mieux qu'elles autre chose faire que de me plaindre, mais mes remords ! ah ! si je ne l'eus pas supposée, évidemment dans une ame comme celle de Louis qui n'a pu être égaré, mais où l'honneur plus que l'amour, ma générosité lui a été d'autant plus grande.

Il jette malice sur moi, sans toute l'eltion de son ame, mais ce que je, dois vous dire aussi, c'est que cet amour n'est pas exempt de re-
sors...»

Le vicomte.—Si ce n'était que cela!—
Léon.—Qui vous révolte donc, qui, ce passe-
t-à-dire, ayant d'autrui vu ce mot, n'a
rien à portez à ceur qui viene de recevoir.

Louise.— Oui, on n'est pas possible... J'oublierai combien Louise est bâtie devant la plus légère émotion... combien son ame y a force de solidité, et devenus timide et doucement timide.

Le Vicomte. — Cependant mon père a été inflex-
ible, n'écrit-il pas à M. de la Motte cette sévérité a été pour-
tant...
M. de la Motte. — Oui, c'est
quelque vieux soldat qui ancien ami de Génibes, quelque vieux sol-
dat de cette époque de Napoléon, qui était comme
une famille au château, est solidaire de l'honneur
des autres, et qui a été...
M. de la Motte. — Oui, c'est
quelque vieux soldat qui ancien ami de Génibes, quelque vieux sol-
dat de cette époque de Napoléon, qui était comme
une famille au château, est solidaire de l'honneur
des autres, et qui a été...
M. de la Motte. — Oui, c'est
quelque vieux soldat qui ancien ami de Génibes, quelque vieux sol-
dat de cette époque de Napoléon, qui était comme
une famille au château, est solidaire de l'honneur
des autres, et qui a été...

ans, pour les unes de son frère, et pour les autres de son nouvel époux. (Qui meurt, qui vit?)
Le Vicomte.—Sans doute, sans doute... Mais je vous connais, cet homme!...
Léon.—Oui, nous le connaissons, cet homme!

León. — Je savors son nom que je ne craindrais pas d'écrire à monsieur, et sans ces flammes implacables de la politique qui l'apauvritent, elle est pure, de toute honneur; et c'est à moins la défense d'une crainte et de tout reprends. Allons-y.

Le vicomte.—Mais aujourd'hui cette horrible

luit est finie... les sentiments de pardon et d'oubli peuvent parler sans crainte d'être accusés de timidité ; nous sommes assez fiers pour pardonner, et nous pardonnons alors que sans les bonnes sincérités de notre cause le voilà ce que je suis. Louise : voilà celui à qui vous avez donné votre existence, et maintenant n'avez-vous rien à lui dire ?

Louise : — Oh ! Arthur, vous êtes nobles et généreux, vous !

Le Vicomte : — Est-ce bien là toute votre pensée, Louise ?

Louise : — Oui, Arthur, je vous comprends. Et vous sauverez ce procès, n'est-ce pas ?

Le Vicomte, avec douceur et amour : — Oui, je le sauverai. Mais alors, Louise, vous m'aimez sans crainte, alors vous serez à moi avec honneur !

Louise, avec embarras : — Ah ! monsieur, monsieur !

Le Vicomte, la regardant avec affection : — Louise, Louise ! Mais pourquoi trembler toujours ?

Louise : — Ah ! ne me regardez pas ainsi, vous me faites peur !

Le Vicomte : — Peter L., mais, après ce que je viens de vous dire, à quel titre puis-je donc encouvrir vos épouvantes ?

Louise, hésitante : — Mais ne voyez-vous pas qu'il y a dans mon cœur quelque chose d'autre que l'insécurité que je n'ose pas... que je ne peux pas vous dire ?

Le Vicomte, d'un air détourné : — O mes souvenirs ! mes souvenirs !

Louise, allant au Vicomte : — Mais nous avons prouvé de la sauver, et vous la sauverez ?

Le Vicomte, soudainement : — Oui, vous avez raison, madame... et ne craindez plus pour moi la prisonnière ni l'échafaud, je vous promets ma liberté.

Louise, avec feu : — Oui ! merci, monsieur, merci... (Avec grâce.) Et vous me permettrez, n'est-ce pas, d'aller lui porter cette heureuse nouvelle ?

Le Vicomte, après un silence : — Non, madame, non... la détermination que je viens de prendre entraîne une responsabilité qui ne doit pas que sur moi.

Louise, très crainte : — Une responsabilité... et c'est pour moi, pour moi que vous la brûlez ?

Le Vicomte : — Peut-être intéressée... Mais rentrez dans votre appartement, et fait que je présente aux préparatifs de cette foire L... Allez, madame, allez ! rapportez-vous à moi !

Louise, prête à sortir, s'arrêtant de tourner vers le Vicomte : — Arthur ! Arthur ! si vous saviez ce que je souffre ! (Le Vicomte se rapproche d'elle.) Oh ! vous me plaignez un jour... vous ne plaignez, j'en suis sûre.

Elle sort.

SCÈNE V.

LE VICOMTE, seul. La plaine !... oh ! me venger d'abord ! (Il s'asseoit ; un Agent entre.) Fais venir ici le prisonnier. (L'Agent sort.) Mais il faudra donc bien, cet homme ; qu'il ait bravé la mort pour la revivre, pour me la disputer peut-être ! et espérant je-doute encore... Oh ! non, non, non, non, je ferai, ce dernier adieu... Ah ! Louise ! Louise !... le secret que vous n'avez pas voulu me dire !... J'arracherais à cet homme, je vous le jure ; et si Dieu est juste... cet homme ne me dira à personne qu'à moi !

Tribune Publique.

Au peu d'esprit que le bon homme avait, l'esprit d'autrui par complément sera tout.

Mr. le Rédacteur.

Dans une proposition qui nous a été faite le quatre du courant, par un de nos meilleurs charpentiers de St. Roche, au sujet de la construction d'un Navire d'environ 500 Tonnes, nous sommes tous d'accord d'y travailler au prix où nous l'offrirons, mais nous croyons avec justice de demander au propriétaire tel qu'il nous l'a faite. Il voudra nous engager au nombre de 150 charpentiers et bûcheurs en donnant aux charpentiers 24, par jour, et gardant 8 sols sur chaque homme par jour, depuis le commencement de la construction jusqu'à ce qu'il soit à l'eau, et de nous engager à lui signer une obligation faite par main de Notaire de travailler à ce prix sans aucune explication de l'heure ; chose qui ne s'est jamais faite dans les chantiers de Québec ; nous jugeons d'après ces offres qu'il nous semble qu'il nous a mis pris pour des hommes noirs, en voulant violer notre liberté, chose que nous ne pourrons nous résoudre. Nous vendre à nos amis, il n'en sera point ainsi ; nous travaillerons au prix où nous l'offrirons avec pleine liberté, comme bar le poiss, pour qui quelqu'un voudra bien nous donner de l'emploi mais toujours avec l'honneur d'aller où bon nous semblera gagner parmi les et celle de nos familles, car ce n'est point à 18.50 par jour qu'un père de famille est capable de se sou-

tenir. En conséquence nous sommes tous d'accord d'abattre ce projet. Liberté, liberté ; rien de plus que la liberté.

Un Charpentier.

— Nous, charpentiers avec un charpentier, qu'il n'est rien de plus beau que la liberté ; mais celle de mourir d'ici est trop forte. Je veux pour que nous nous déclarions un de nos champions. Il y a probablement quelque malentendu dans l'assertion de notre correspondant ; nous avions envie de dire que le constructeur dont il est fait allusion ne veut donner à travailler qu'à condition de pouvoir empêcher les ouvriers à paix fixe jusqu'à la belle saison. Si l'on considère que sans cela, le courrait, risque de perdre on ne trouve pas son offre tyranique. Du reste, dans un temps comme celui-ci, il serait mieux de voir régner un bon esprit mutuel entre les maîtres et les employés. La crise actuelle a probablement été aménagée ou du moins rendue plus sensible par les prix exorbitants des dernières années.]

Mr. le Rédacteur.

Vous qui nous préchez si haut d'encourager l'industrie et les talents canadiens vous avez dû être presque aussi scandalisé que je l'ai été à lire un article de l'*Argus*, où le rédacteur fait l'éloge d'un portrait de M. J. B. Fréchette père peint par Mr. Palmer.

Pourquoi Mr. Fréchette, propriétaire du *Canadien*, journal qui a donné sa prospérité à l'encouragement que lui a accordé la population canadienne, a-t-il choisi de préférence, pour se faire copier, un peintre ambulant qui importera hors du pays une partie du prix payé, tandis que nous avons à Québec trois artistes qui, chacun dans leur spécialité, pourraient taller certainement d'une manière avantageuse avec Mr. Palmer dont, je crois, il contestent point les talents. Messieurs Légaré, Hamel ou Hammond auraient pu, par hasard des pinceaux très novices, des couleurs trop pâles pour juger à la prospérité les traits du loyal gardeur de 1812-13.

Qui dirait Monsieur Fréchette si les marchands, les artisans, les artistes canadiens souscrivent seulement aux journaux d'Europe, ou inscrivent leursannonces dans ceux des États-Unis ; il trouverait cela ridicule. Eh ! bien c'est justement ainsi que je considère la fantaisie qu'il a eue de se faire appliquer sur toile en manière d'emphate angloaméricaine, par un rapin exquéci.

... J'ai l'honneur d'être monsieur

UN MILITAIRE.

qui, comme Mr. Fréchette, n'a pas versé une goutte de sang pour la défense de sa patrie, mais qui a aussi connu la satisfaction d'avoir ignoré qu'il monte rasades à sa santé.

LE FANTASQUE.

QUEBEC, MERCREDI, 11 JANVIER, 1913.

FANTASQUES,

REFLEXIONS, NOUVELLES ET GAGANS.

(Qui bien aime bien châtie.)

SECOURS AUX TRAVAILLEURS.

Nous ne voyons pas que l'on ait demandé à la corporation quelque proposition pour mettre à effet le rapport du comité de la dernière assemblée publique, rapport qui selon lui publie l'authenticité des procédures de cette assemblée, aurait été adopté sans modification. Si l'on donne pour raison de cette inquiétude l'opposition qui a paru s'élever contre le mode de secours que recommandait le rapport, nous répondrons que c'est une bien coupable excuse ; serait-il possible qu'on se passionnât à propos de charité publique ; qu'on fut au contraire quelque chose, quelque jalouse et qu'on répondît à ceux qui auraient voulu raisonner, discuter le moyen proposé, suggérer quelque méthode plus large, prendre mutuellement conseil enfin ? Vous ne trouvez pas irréprochable ce que nous avons fait, nous l'abandonnons ; comme nous sommes riches nous donnerons quelques lous et nous nous retrouverons ; faites mieux !

Il nous semble que chacun doit regretter le différend qui paraît diviser l'opinion générale sur un sujet qui demande, absolument de l'unanimité ; qui ne peut même avoir sans cela une résolution. Avouons qu'il y a eu trop de viva-

cité chez tout le monde ; quo si d'un côté l'opposition au rapport a été un peu prémaîtrisée ou peut-être faite sans les manèges convenables envers l'auteur, tout paternal et toujours un peu vainqueur qu'il a pour une sienne œuvre, de l'autre il y a eu excess de susceptibilité. On dit que du choc des arguments jaillit la vérité comme du choc des corps jaillit la lumière ; mais si l'on abandonne l'objet urgent qui a causé la discussion, du combat des opinions naissent alors les ténèbres, la nébulosité ; et c'est ce qu'il ne faut pas, parce qu'à tant que de brillants, de captieux orateurs se charmant s'endorment sous la douce illusion qu'ils sont dans le droit chemin, des frères pleurent et gémissent, des mères souffrent, des enfants agouffent de fumé, de froid, de misère.

Nous avons trop bonne opinion de nos citoyens pour croire que leurs intentions charitables seront absorbées par une sensibilité déplacée, par une délicatesse chétive et inopportune ; les généreux sacrifices qu'ils ont déjà faits ne seront sans doute que les holocaustes offerts en réparation d'une fauteuse impunité évidemment due aux réactions le terme de vivre jusqu'à ce qu'on soit revenu de sa promptitude. Mais comme il faut qu'il y ait quelque chose malheur soit bon, faisons-nous efforts pour que l'expérience du passé serve à l'avenir. Voyons ce que le rapport recommande ; examinons quel résultat on obtiendrait par sa mise à exécution et en même temps cherchons s'il n'y aurait pas moyen d'ajouter quelque méthode qui n'aurait pas les inconvenients.

Le rapport recommandait d'abord de donner de l'emploi aux ouvriers sans ouvrage, comme le meilleur moyen de les recruter. Ensuite il suggérait à la corporation d'emprunter un certain somme qui serait employé à payer des bibles pour le pavage en bois, les autres à construire la piste pour l'entrepôt des chemins canadiens. Nous croyons que ce moyen pourrait fort bien être adopté pour cette classe nombreuse qui était employée dans les chantiers sous la dénomination de journaliers ; mais il serait certainement insuffisant. Supposons que la corporation serait entrée dans ces vues, qu'elle se fût décidée à déclarer tout d'abord que le pavage en bois doit être adapté pour Q. C. être à emprunter la somme nécessaire pour cette entreprise ; disons 25, 000 ; mais là-dessus il en faut prélever au moins 3, 000 pour l'achat des matériels et les frais de direction prestement donné à un mille lous à répartir entre mille, il faudrait que ce qui leur ferait deux lous chacun pour 21 jours d'ouvrage ; mais mille ouvriers sciés n'ont pas de bois pour fixer toute la ville qui malgré cette dépense ne sera pas parvenu, car la saison ne le permet pas et les fins de poing sont infinitésimales plus considérables que ceux de préparation.

D'ailleurs il n'est pas encore bien sûr que les citoyens seraient enthousiastes de voir la corporation entrer dans la voie des taxes avec une si belle excuse que celle de la charité. Quelqu'un de moins bien disposé que nous trouverait mille objections à ce mode, et protestera même aux auteurs du rapport ces intentions secrètes étant anti-dépenses qu'ils n'ont certainement pas eues. Pour nous, nous nous bornons à faire voir que la méthode recommandée, bien qu'une exécution possible ne donnerait pas un résultat proportionné aux besoins ; mais comme complément, nous pensons qu'il ne serait pas inconvenient d'y songer de nouveau. Mais outre de l'emploi pour les journaliers il en faut aux ouvriers dont le travail peut être rendu plus immédiatement profitable à l'On peut s'en occuper sérieusement. Ne serait-il pas possible de former une société de secours par actions à la portée de toutes les fortunes. Qui qu'on puisse objecter, nous croyons qu'on pourrait faire construire plusieurs bâtiments dont la vente couvrirait toujours la dépense. Les constructeurs ont dit de la peine à vendre les bâtiments qu'ils ont mis à l'eau. Mais qu'on songe que lorsqu'ils les ont commencés le lous se vendait cinq fois ce qu'il y avait à présent ; le travail coûtait trois fois ce qu'on paierait aujourd'hui. Il y aurait donc quelque chance de retirer si soon le tout au moins

LE FANTASQUE

une partie des avances et cette perspective aide tout considérablement à l'établissement d'une semblable association. Nous ne sommes pas surpris des objections et du détournoyement qu'opposent certains à cette idée; mais nous cherchons à jeter sur ce sujet quelques-uns individus qui ont intérêt à tenir les canidées en échec des entreprises commerciales; ou à ne les y laisser croire que d'une manière récombinante; mais ce qui a lieu de nous étonner c'est qu'en les croire parfois et qu'on ne veuille pas essayer de prouver qu'il existe une position au premier rang. Le moment est propice. Avec de l'humanité, du bon sens, de la confiance, le résultat pourraient être meilleurs, de donez du pain, du vin et un livre, à des hommes qui ne v'ulent que de travail, mais qui seraient la fondation d'une très nouvelle, qui inciterait chez nous, par la force juiciale, au succès, l'esprit d'entreprise, et d'industrie dont on ne voit pas point à tirer les gouttes.

N'y aurait-il pas moyen de former une société par actes ou ds. 121, prévues en plusieurs termes. Les personnes reçues pourraient y montrer leur profession, ou leur liaison à leurs compagnons. Il y a oyenneance à ce qu'au contraire d'apporter leur travail à une grande association, on aurait obtenu de leur matériaux nécessaires, de sorte que l'agent de l'ordre irait à l'atelier, au couloir, ou dans les bureaux. L'offre générale que M. Mun a faite de son charier et d'un peu plus, il convient considérablement une ville à ce sujet. Nous le recevons; cela va jusqu'à la prévention des premiers pas. Que le comité nommé par les citoyens y songe, se consulte et appelle une assemblée publique pour soumettre le résultat de ses deliberations. Chacun s'en bie dia-
... mais trop de chaleur et de soleil nuit prez toujours aux meilleures choses; c'est en vain humide à ce que les indiens ont horre de faire, mais alors que tout en fera l'angle de l'heure, demandez un peu plus l'antévenance de leur intelligence. Il résulte d'après ce qu'il s'agit d'organiser une association pour faire ces tâches, que l'assurance des cotisations sera portée aux indiens par l'apport de donations toutes sortes, soit de l'ordre de nos concitoyens. La ville, les quatre ou cinq loyaux collectifs auront à distribuer ce qu'ils auront de mieux vite il n'en restera que le pain et des beaux batiments.

Corporation.

Dans sa dernière séance le conseil de ville a procédé à l'écoulement du rapport du comité spécial nommé pour s'enquérir des affaires de la corporation et chercher des moyens de liquider ses dettes. En voici le sommaire:

1. Que le comité est d'opinion qu'avant de recommander aucune faro sur les citoyens on devrait faire les réductions suivantes dans les sala res:
a. Que l'allocation annuelle du Maire soit £150.
b. Que le comité n'a pas d'accord sur le montant du grefier de la ville; deux des membres votent de le fixer à £325, un à 300 et deux à 250.

c. Que l'inspecteur des chemins soit continué à £250.

d. Que le trésorier soit aussi continué à £200.

e. Que tout l'ouvrage des bureaux des trois derniers officiers soit fait par eux-mêmes ou à leurs frais soit de £110.

f. Que l'emploi d'avocat de la corporation, soit interdit.

g. Que le messager continue à recevoir £48.

h. Que les clercs des marchés remplissent leurs fonctions sans assistance.

i. Que les emplois de clercs-assistants des chemins soient abolis.

j. Que les clercs de la Basse Ville et du marché St. Paul ne reçoivent pas d'autre que les emoluments provenant des pérées.

k. Que on accorde une aide de £50 au clerc chargé de la Haute Ville en considération

de l'exiguité des des émoluments provenant de la pension.
130. Qua la pension de Mr. Latus devrait être continuée à 1'100.
140. Qu'il faut prendre des mesures pour faire renoncer les pensionnés de Messrs. Doucet et Jobson.
Quand au département du feu, le comité n'a pu s'accorder, mais le plan qui suit a été proposé :
1. D'abolir la taxe sur les chiminées.
2. De discontinuer de payer les pompiers.
3. D'abolir l'emploi d'inspecteur du département du feu.
4. D'abolir la charge d'inspecteur du rumeurage des chemins.
Au lieu de ces arrangements, il a été proposé d'engager des compagnies de pompiers à donner leurs services pour gratuitemenr, n'eant pas d'avantages que la loi leur accorde en pareil cas. Qu'il y ait capitaine général soit le commandement de la direction du dévirement des incendies, avec un salaire annuel de 1'100.
Le total de réduction se montrera par ces arrangements à 21'00.
Voilà au moins quelque chose palpable.

UN PETIT MARDI A REPONDRE.

N'y aurait-il pas moyen de faire quelque réduction dans les salaires des principaux officiers de l'état. « Voici ce que dit le ministre :
10. LE CONSEIL EXECUTIF. Seize mille cinq cents piastres.
20. LE BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS. Neuf mille six cents piastres.
30. BUREAU DU CLERGIER. Quatre mille neuf cents piastres.
40. LE BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL. Neuf mille sept cents piastres.
50. BUREAU DE L'INSPECTEUR-GENERAL. Quatorze mille huit cents piastres.
Les douzaines, le dépôtment des lettres de la couronne, est l'affaire de l'ancien-général et l'administration de la justice absorbent ce qui reste des trois cent vingt mille piastres de la liste ci-dessus. Si la ministre libéral veux exercer ses pouvoirs il a large marge à tailler et belle osseuse. On du montrer qu'il travaille véritablement pour le peuple. L'éducation, bien sûr, le livre ouvert, ne recevoir quelques recharges. Qu'on dit un peu plus dans les salaires des employés publics pour payer des maîtres d'école et tout le reste applaudira. C'est le meilleur moyen d'ouvrir nos ministères de se consolider sur leurs sièges. Ainsi cela nous attendrons patiemment les changements qu'on voudra faire dans le grimoire des cosaques.

Le siège du Gouvernement est définitivement fixé. Enfin la grande question, qui, depuis deux ans, a tenu tous les esprits dans une véritable attente, se trouve tranchée, à la grande satisfaction de..... Un moment : il parlait que rien n'est encore terminé, malgré les lassidérations confidentielles des gazettes, plus ou moins partisanes. Une lettre de Kingdon venant d'une source authentique affirme que Montréal sera la capitale du Canada ; une autre lettre, écrite par une personne bien renseignée, déclare que Québec sera bientôt au contraire, réhabilitée par son ancienne dignité et que la première session du parlement se tiendra dans son entourage ; mais voici troisième lettre d'un inconsciente autorisé, assure qu'il n'a nullement été question du gouvernement dans les délibérations du ministre. Ainsi donc ceux des bons citoyens de Québec qui comprenaient un retour des officiers publics pour la réalisation de quelques espérances postérieures, pendant quelque temps, ne succèdent pas les pouces et restent au garde-à-télégraphe ; Sainte-Justine, non sans amertume, se voit-elle rien venir ? A quoi cela répondra : ne vois-je pas la neige qui poudroie, un chien qui court, un propriétaire de maison à louer qui largue ; mais pas plus d'officiers publics que dans trou de mon télescope.

Les journaux tenus des deux Canadas ne sont pas faits entre eux.

volte, de guerre civile, de déclarations d'indépendance... En vain nous félicitons du fond du cœur la Reine Victoria de ce que ses possessions américaines n'ont, jamais été pourvues de rédacteurs de gazettes, car il y a longtemps qu'elles les auraient abandonnées ou qu'ils se seraient entrecoupés l'horloge! Oh! ces éditeurs! Ce sont d'enragés, batteurs; le monde serait sans cesse à feu et à sang si seulement on suivait..... leurs conseils.

HUMANITÉ LOYALE.

Voici ce qu'on lit dans le *Herald*:

"Les médecins de son Excellence savent très bien ; qu'elle ne peut être rétablie ; qu'il nom humain ne peut vivre avec une maladie comme la sienne. Quelques semaines - quelques jours - termineront son carrière dont le cours politique réclame à tache l'excellence d'une vie entière, et avec lui mourra le plus déshonorant cabinet qui ait jamais été tiré au rebut de la couronne !"

Qu'en dites-vous? — Oh! il n'y faut pas faire attention ; c'est le *Herald* qui parle ainsi! Eh! bien, maintenant, laissez ce que dit le *Transcrip.*!

"Avant peu de semaines probablement, le comité de son Excellence sera rejeté par une cour plus haute que le peuple du Canada ou que le parlement impérial de la Grande-Bretagne ; nous ne censurerons donc pas : en ce moment sa politique, son Excellence a été trompée et égarée par ses conseillers ; pour eux approche un jour de rétribution où l'unité et la fourberie ne les sauveront pas!"

Les anciens volontaires de l'Ontario-Canada ont eu la vaillance de dîner ensemble en commémoration de la révolte de Toronto, 1837. Quand nous avons vu l'annonce de cette suspecte réunion, nous comprenâmes à combien que ce fut quelque signe lugubre du grand coup annoncé par les journaux torries. Nous avons aujourd'hui la satisfaction de tranquilliser nos lecteurs. Il ne s'est pas frappé, mais par exemple au fil de grande coupe. C'était sans doute ce que pressentait le *Herald* qui s'y contentait.

Les bulletins sanitaires des médecins de sir Bagot continuaient à annoncer du mieux ; mais le *Times* de Montréal, qui est en position à tenir ses nouvelles de bonne part, dit que dans le cas même où son Excellence se rétablirait entier, elle ne pourra pas supporter la fatigue des affaires et n'y jendrait plus aucun parti actif. Le successeur du gouverneur ne pourra bien suivre ses traces ; continuer à politiquer est difficile ; mais sera-t-il pour les Canadiens un ami aussi bien disposé ? Ainsi-t-il le courage d'encourager les grossiers outrages qui ont suivi son prédécesseur jusques au bord de la tombe? C'est ce qu'on peut désirer mais qu'il est difficile d'espérer.

Depuis que la police rurale est tombée, les commandants des corps qui la composaient, étaient si prompts à déposer leur arme que, lorsque l'ordre fut donné de faire usage de l'épée, ils se précipitèrent dans la bataille. Puisqu'ils, lui-même, à leurs yeux est arrivé de fidélité à côté de ce gouvernement, à tout au moins, nous pensons que la police rurale est le seul défaut auquel on ne trouve aucun échappatoire dans les gazettes.

Jeudi dernier un incendio s'est déclaré dans une partie de l'ancien collège des Jésuites aujourd'hui casernes anglaises. On s'est rendu vite du feu avant qu'il ait commis de grands ravages. Quatre soldats ont profité de la confusion pour prendre la clef des champs ; nous ne savons s'ils ont été arrêtés dans leur fugitive excursion. Ce jour-là des trompettes qui enjamaient le camp de la garnison les empêchaient de faire usage de l'épée, à toutes les bonnes heures des faubourgs qui ne savaient quoi reporter, les torries, les bohémiens, les

